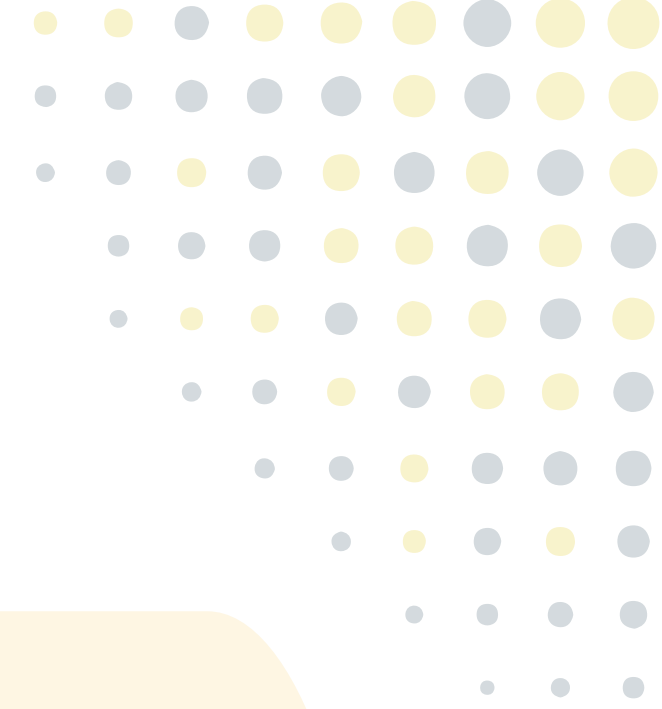


Vendredi 13 décembre 2024



TEXTILE

PRÉVENTION, FABRICATION, RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

JOURNÉE DE RESTITUTION DE L'ÉTUDE RÉGIONALE

Un événement co-organisé par



PROGRAMME

9h00 ACCUEIL - CAFÉ

9h30 MOT D'OUVERTURE

L'ADEME Bourgogne-Franche-Comté & le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

9h45 BRISE-GLACE

Le Relais Est

10h00 POINT D'ACTUALITÉ SUR LA FILIÈRE TEXTILE

Le Relais Est

10h15 RESTITUTION DE L'ÉTUDE TEXTILE RÉGIONALE

Association Régionale des Acteurs du Réemploi Bourgogne-Franche-Comté (ARAR BFC)

11h15 PRÉSENTATION DE MODÈLES INSPIRANTS D'ÉCOSYSTÈMES TEXTILES RÉGIONAUX

Fashion Green Hub & Recycl'Occ Textile

12h30 REPAS

La Fée Végé

14h00 ATELIERS

- Atelier 1 - Coopération textile : créer ensemble un écosystème textile régional
- Atelier 2 - La collecte et le recyclage des textiles
- Atelier 3 - Le réemploi, la réparation et l'upcycling des textiles

16h00 RESTITUTION DES ATELIERS

16h30 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

MOT D'OUVERTURE

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



Dominique MARIE

Chef de projet stratégie et plan d'actions économie circulaire
Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Antoine WARET

Chargé de mission Economie Circulaire
ADEME Bourgogne-Franche-Comté

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

ICI 2050

L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Re
ARARBFCC

Structuration et animation
d'une communauté et d'un écosystème
sur la prévention, le réemploi, le recyclage
des textiles en Bourgogne Franche-Comté ?

Restitution étude textile – vendredi 13 décembre 2024

National

Plan National Déchets
Loi Anti-gaspillage pour une Economie Circulaire

Régional

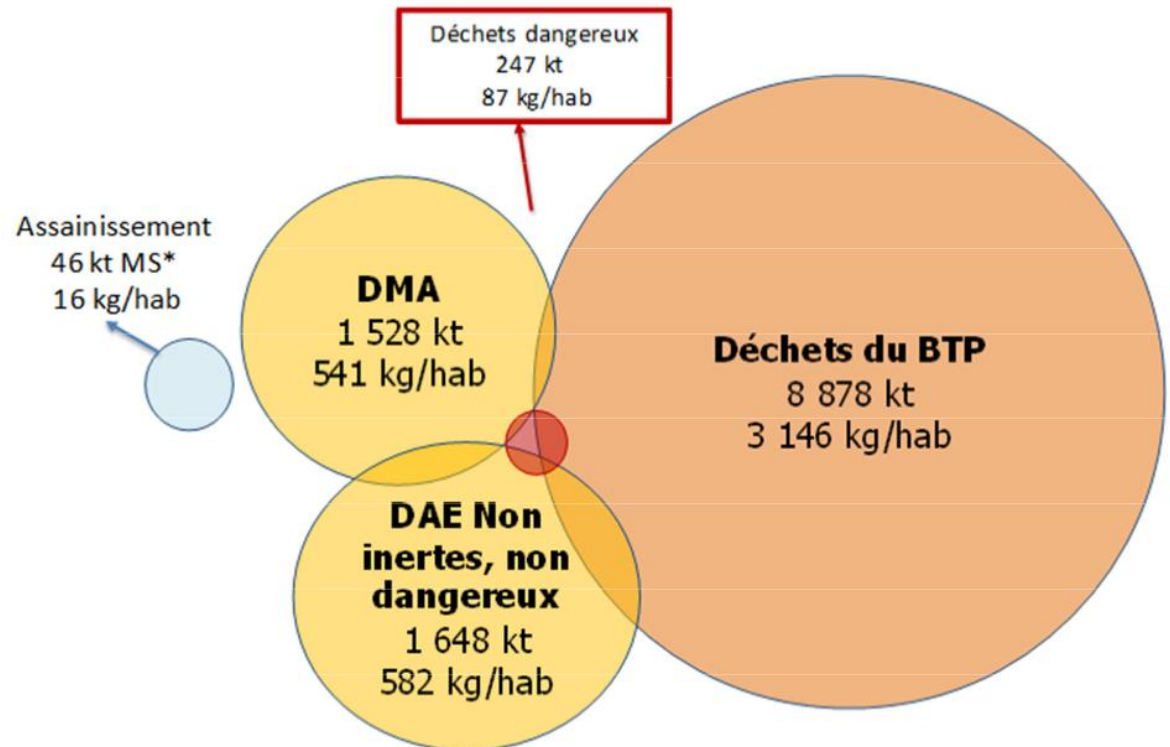
Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets

- -15% de déchets d'ici 2031
- développement des recyclages
- réduction de 50% enfouissement / incinération

Feuille de Route Régionale Economie Circulaire

- préservation, sobriété, efficacité, substitution ressources
- développement de la prévention, réemploi, le recyclage filière

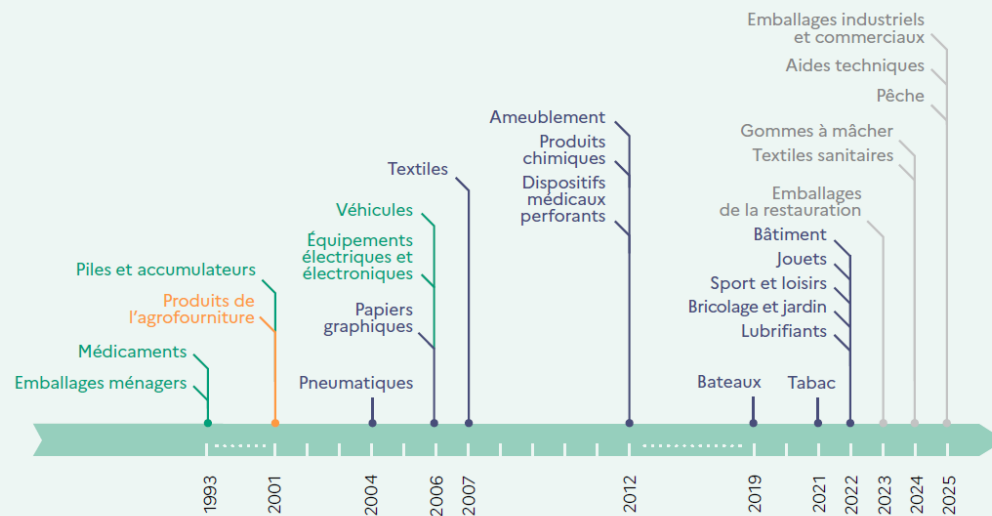
En Bourgogne Franche-Comté
13 000 tonnes de déchets textiles collectés
40% du potentiel (mise sur marché)
exportation massive
baisse de la qualité



De nouvelles Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

Quelles sont les filières à responsabilité élargie du producteur ?

On compte en France 24 filières REP dont la mise en œuvre s'effectue progressivement :



Filières encadrées par la réglementation européenne

Filières spécifiques françaises

Filières volontaires

Nouvelles filières à venir

Filières REP et dates de mise en œuvre opérationnelle*

* Date du premier agrément ou date de fonctionnement opérationnel de l'organisation

Agir par filière

« (co) structurer / (co)animer
des écosystèmes/communautés thématiques/spécialisées
pour accroître la prévention, le réemploi et le recyclage »

Objectifs

- état des lieux des gisements / acteurs / installations / analyse AFOM
- programme d'actions annuel/pluriannuel

animation

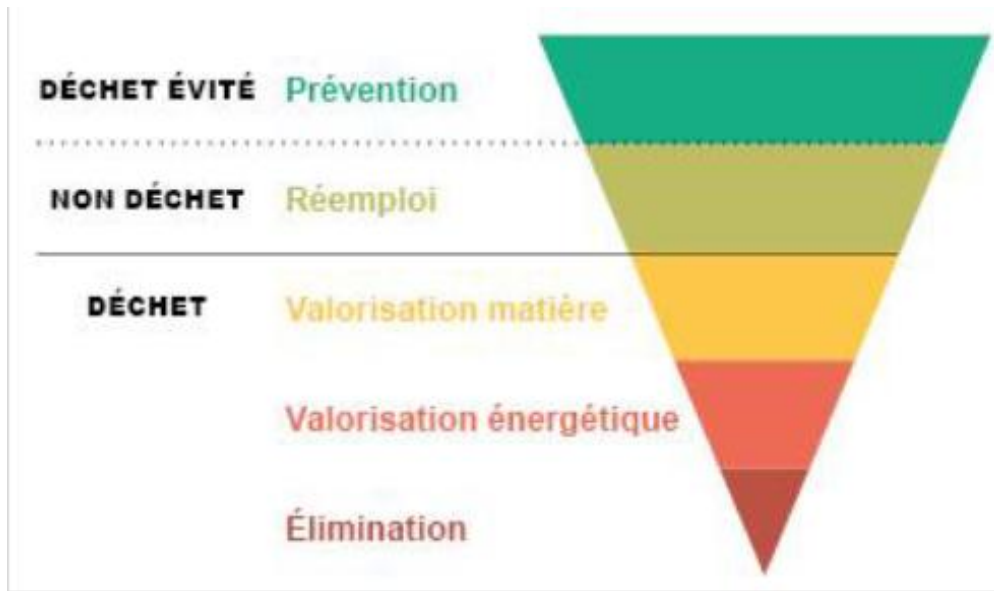
observation / diffusion veille et MTPD

professionnalisation / modèles économiques

accompagnement / coopération / expérimentation

offre de service / marketing

prescriptions (commande publique)



La hiérarchie des modes de traitement des déchets .
(article 541-1-1 du code de l'environnement)

"**Réemploi**" : opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

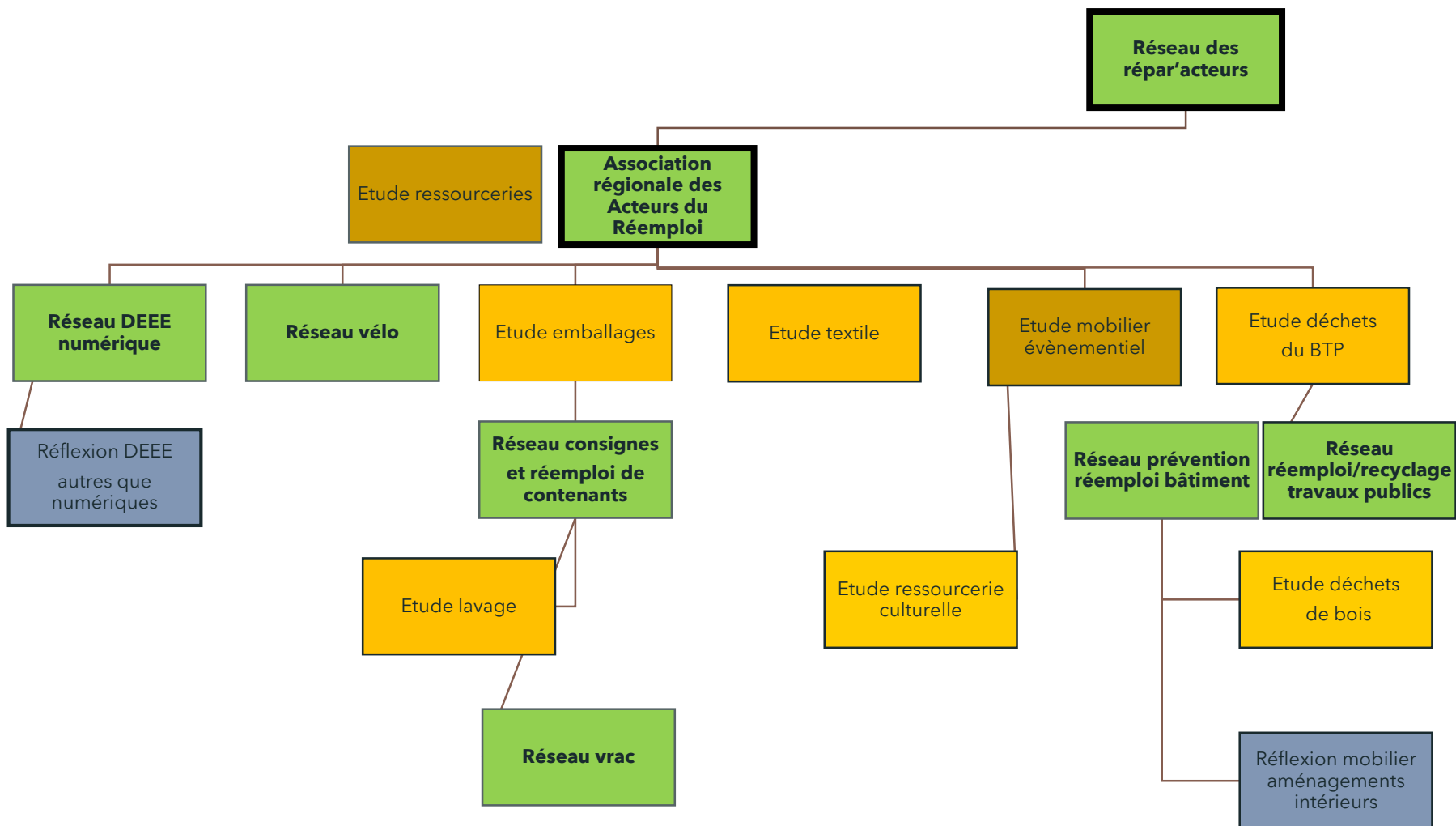
"**Préparation en vue de la réutilisation**" : opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de prétraitement.

"**Réutilisation**" : opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau.

"**Recyclage**" : opération qui consiste à traiter tout type de déchets afin de les réintroduire sur le marché et qui permet de transformer un déchet en matière première prête à l'emploi. Deux types de recyclage peuvent être distingués :

- *le recyclage en boucle fermée* : utilisation de la matière première pour un usage et une destination identique sans perte fonctionnelle de la matière
- *le recyclage en boucle ouverte* : utilisation de la matière de recyclage pour une destination différente, mais en substitution d'une matière première vierge

Communautés et écosystèmes



Contacts

Dominique MARIE

Région Bourgogne Franche-Comté

Chef de projet stratégie et plans d'actions économie circulaire

dominique.marie@bourgognefranche-comte.fr

Antoine WARET

Ademe Bourgogne Franche-Comté

Chef de projet économie circulaire

antoine.waret@ademe.fr